

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

**Re: Mémoire concernant le Project de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac**

Dunedin, Nouvelle-Zélande, 8 mai 2024

**Un parc oui, mais pas celui que vous proposez...**

Je me retrouve, un mercredi soir de l'autre côté du globe, à vous écrire concernant la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – alors que je devrais être en train de travailler sur ma maîtrise – parce que **ce parc, je ne peux pas l'accepter tel qu'il est proposé.**

Je pourrais vous écrire tout un livre sur l'importance des Dunes pour moi, une jeune femme originaire de la Colombie-Britannique mais ayant des racines familiales au cœur même de la vallée de la Rivière du Moulin à Baude, mais le temps file et je ne veux pas vous endormir. Des témoignages sur la beauté du site, sur l'attachement personnel que les gens ont avec l'endroit, et sur l'inquiétude que le changement inmanquablement engendre, je suis sûre que vous en avez des centaines. Je m'unis à eux dans ces sentiments et les réitère, en espérant que cela donne un peu plus de force à ces arguments et vous poussent à redoubler vos efforts pour honorer et respecter les désirs, besoins, et émotions des gens concernés. Si je ne m'attarde pas sur ces questions ici, ce n'est pas parce qu'elles sont moins importantes ou parce qu'elles ne me préoccupent pas autant que les points qui suivent, bien au contraire. Seulement, j'ose espérer que vous avez déjà bien pris en note ces commentaires pour la suite, et je souhaite amener d'autres arguments pour votre considération.

Tout d'abords, je souhaite préciser que je ne suis pas nécessairement contre la création d'un parc aux dunes de Tadoussac. Je crois que les sentiers proposés seront une belle addition aux activités du coin, et je conçois que la création du parc est sans doute une des meilleures options pour la préservation de ce magnifique endroit. Je pense que l'augmentation des ressources pour gérer et surveiller le site est sans doute une bonne chose, et j'ai hâte de voir comment la situation va évoluer. J'espère sincèrement que le projet sera un succès et que la création du parc permettra la préservation du territoire, autant pour sa valeur intrinsèque que pour le plaisir des générations présentes et futures. Toutefois, je questionne sérieusement trois éléments proposés par le projet : la route collectrice passant par la vallée de la rivière du Moulin à Baude plutôt que par le village, le terrain de camping, et les frais d'entrée au parc.

**1. Route Collectrice**

Je suis foncièrement contre l'aménagement de la section du Chemin du Moulin à Baude reliant les Dunes à l'autoroute 138 comme route collectrice. Pour être parfaitement honnête, ma famille détient une grande partie des terres longeant cette route, et son aménagement va indisputablement bouleversé

notre accès à notre propriété et au plaisir que nous y en découpons, pour le meilleur et pour le pire, non seulement lors des travaux sur la route, mais à tout jamais. Personne ne veut plus de circulation près de chez eux bien sûr, mais ne vous méprenez pas : je peux voir des points positifs à la construction de cette route – une balade en vélo jusqu’au Dunes plus confortable, un meilleur accès pour le public si un jour on décide d’ouvrir un commerce, et même un meilleur accès pour nous-même si nous voulons construire d’autres habitations – mais cela ne change en rien ma position.

Il pourrait être facile de balayer mes préoccupations pour des demandes égoïstes, mais je m’oppose également à ce diagnostic. Non seulement est-il plus qu’acceptable de prendre en compte l’opinion des propriétaires environnant cette route, mais en plus, mes préoccupations vont au-delà de nos droits en tant que propriétaires. Un des arguments principaux en faveur de la transformation de ce tronçon du chemin en route collectrice est le désir de diminuer le trafic au cœur du village de Tadoussac. Selon moi, la route collectrice proposée n’aidera en rien ce problème, et même l’aggravera.

- a) J’ose postuler qu’une grande partie, probablement la majorité, des visiteurs du futur parc séjourneront à Tadoussac. Ils seront déjà dans le village, ou s’y rendront après, soit pour manger, dormir, ou tout simplement visiter. Peu importe s’ils prennent la route pour sortir du village et rejoindre la 138, ou continue le long de la côte pour se rendre aux Dunes, la création du parc aura un impact négligeable sur la circulation dans le village, ou plutôt, aura le même impact peu importe si la route collectrice longe la côte ou fait le tour par la 138.
- b) Comme mentionné dans le document d’information sur le projet, un des « principaux éléments exprimés durant [les] rencontres [avec les citoyens de Tadoussac] et qui ont guidé la conception des aménagements du projet de parc » est le désir de « contribuer à une mobilité active vers le village ». Vous proposez une piste cyclable jusqu’à la 138, mais seulement une courte piste de 1,3 km le long des Dunes vers le village, le reste de cette piste jusqu’au centre du village étant « souhaitable » mais restant « de la responsabilité de la Municipalité ». Une méthode sûre de diminuer le trafic vers les Dunes et par le fait même dans le village serait précisément d’avoir une meilleure connexion vers le village. Les gens ne vont pas faire le tour par l’autoroute pour se rendre aux Dunes à pied ou à vélo – la distance est plus longue, le dénivelé plus prononcé, et le danger routier beaucoup plus élevé. Par contre, les gens se déplacent déjà à pied et à vélo le long de la côte. Désigner cette section du Chemin du Moulin à Baude comme route collectrice permettrait son meilleur aménagement, incluant la construction d’une piste cyclable et d’un trottoir jusqu’au centre du village. Ceci serait un bien meilleur emplacement pour ces infrastructures et aboutirait à une utilisation beaucoup plus intelligente des ressources présentement disponibles.

J’assistais récemment à une audience publique sur l’aménagement urbain, et un point en particulier m’a frappé : « si nous planifions les infrastructures autour des voitures, nous aurons plus de voitures. Si nous voulons plus de piétons et de vélos, nous devons planifier pour eux. » La route collectrice proposée est axée sur la circulation routière, alors que l’on devrait être en train de penser aux méthodes de transport alternatif – pas seulement pour la préservation des Dunes, mais pour la planète en entier. Il n’y a pas beaucoup de parcs nationaux qui peuvent se vanter d’être accessibles à pied depuis un centre urbain – le parc des Dunes-de-Tadoussac pourrait en être un, si seulement un chemin est proprement aménagé. Sans compter l’opportunité commerciale que la location de vélos représenterait! Je suis sûre qu’une piste

cyclable et/ou un sentier/trottoir piéton reliant le village aux Dunes seraient beaucoup plus utiles et auraient un réel potentiel de diminuer la circulation, en plus de rendre la marche pour les habitants locaux beaucoup plus sécuritaire et plaisante.

- c) Enfin, il est important de noter que la vallée de la Rivière du Moulin à Baude, malgré la présente route non-asphaltée la traversant, est largement laissée à l'état sauvage. Nous continuons de vouloir étendre nos activités humaines pour nous donner plus d'espace – on veut moins de circulation dans le village, donc on détourne les voitures vers un autre endroit où il y a moins de monde – mais cet espace n'est pas gratuit. Faisons fuir des quelques propriétaires humains de ces terres, et pensons plutôt aux orignaux qui parcourent la vallée, aux ours qui viennent s'y nourrir, aux renards qui y chassent le lièvre, aux castors qui résident dans la rivière, aux oiseaux que l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac cherche tant à protéger, et aux myriades d'autres créatures et plantes qui vivent dans cette vallée. Ont-ils leur mot à dire dans le développement de cette route collectrice? Comment justifier une autre intrusion dans leur territoire, une autre cicatrice dépouillée de vie sur 12 m de largeur, découpant leur habitat déjà sillonné par nos infrastructures? Chaque traversée de ce « no man's land » pourrait avoir les conséquences potentiellement meurtrières pour la faune, sans compter l'impact des gaz d'échappement des voitures, des particules des freins et des pneus, de la poussière de routes, et des vidanges tirées par les fenêtres des passants. Nous voulons protéger l'environnement naturel, c'est la raison même de ce projet et de votre Ministère : commençons par limiter notre intrusion en améliorant les espaces que nous utilisons déjà, plutôt que de déplacer le problème ailleurs et d'encore une fois empiéter sur la nature.

Selon moi, cette situation est soit « win-win-win », soit « lose-lose-lose » : soit on améliore la présente route le long de la côte pour en faire la route collectrice, assurant la préservation de notre quiétude dans la vallée, améliorant la connexion entre le village et les Dunes (en particulier pour les méthodes de transport alternatifs), et limitant notre impact sur l'environnement; soit on aménage le tronçon traversant la vallée, détruisant le calme pour les propriétaires environnants, perturbant encore une fois la nature, et n'améliorant en rien la situation pour les habitants du village de Tadoussac, en particulier les propriétaires des lots le long de la route menant aux Dunes. Que ça soit la circulation locale, les clients des commerces avoisinants, ou les touristes perdus ou têtus, il y aura toujours du trafic le long de cette route (et pour les nombreux commerces le long de cette route, ce n'est sans doute pas plus mal!), mais seulement une option permettrait d'aménager un corridor afin que les piétons et les vélos puissent confortablement partager l'espace avec les voitures.

## **2. Camping**

Pourquoi? Je suis sincèrement curieuse de savoir d'où provient cette idée, et je ne peux pas imaginer que ce soit les résidents locaux qui ont demandé un tel projet. Ce ne sera certainement pas eux qui profiteront de cet aménagement. La seule raison qui me vient en tête est le profit financier pour la Sépaq, mais là n'est pas le point du projet. Sinon, c'est que l'on veut offrir plus d'hébergement aux touristes, mais là encore, on se plaint déjà que Tadoussac est trop engorgée, que le nombre grandissant de touristes n'est peut-être pas durable. Pourquoi ajoutée l'option d'en avoir plus? Nous devrions plutôt

être en train de réfléchir à contrôler leur nombre. Et si le site de camping n'augmente pas le nombre de touristes, alors il les détournera de commerces locaux offrant l'hébergement, de par son nom et son emplacement avantageux.

De plus en plus, des visiteurs de l'extérieur profitent de l'état présent du site pour faire du camping sauvage aux Dunes, mais il me semble que c'est justement un des principaux arguments en faveur de la création du parc : cela permettra un meilleur encadrement, gestion, surveillance et entretien du territoire, limitant sa dégradation. Un terrain de camping concentrera et amplifiera au centuple l'impact des visiteurs de nuit. Autant qu'on déplore les passages relativement isolés des présents visiteurs, leur caractère éphémère et non structuré limite encore leur impact sur la nature. Un terrain de camping demandera nous seulement d'importants travaux d'aménagement, il assurera aussi la présence d'une centaine de campeurs nuits après nuits et années après années, entraînant avec eux une pollution visuelle, sonore, lumineuse, et physique. Le site sera à tout jamais transformé, et pourquoi? On pourrait très bien faire sans.

Pour avoir moi-même profiter du ciel étoilé aux Dunes – je n'y ai jamais camper, mais l'un ne passe pas deux étés à Tadoussac sans se rendre aux Dunes le soir au moins une fois! - je sais que le site à plus à offrir aux touristes et aux résidents locaux que des visites en plein jour. C'est un endroit magique la nuit, et je peux comprendre de vouloir offrir cette expérience à tous. Un site de camping n'est toutefois pas nécessaire pour ça. Pourquoi ne pas plutôt offrir des visites de nuit? Je peux facilement imaginer un programme d'interprétation autour de l'astronomie et/ou des nyctales, en plus d'évènements ponctuels comme des concerts. Je pense sincèrement que cela serait plus enrichissant et plaisant pour les visiteurs que de camper aux dunes une nuit, et limiterait en même temps l'impact sur l'environnement à long et court terme.

### **3. Droits d'accès**

Enfin, je ne peux pas conclure ce mémoire sans mentionner mes inquiétudes concernant le libre accès au site. On le sait, grâce à M. Molson, les résidents de Tadoussac auront toujours accès sans frais au parc. Cela n'est pas suffisant. Pour plusieurs habitants, pas seulement à Tadoussac mais dans tout le secteur BEST, les dunes sont leur terrain de jeu depuis leur plus tendre enfance. Alors que plusieurs enfants et petits-enfants du coin font maintenant leur vie à Québec ou ailleurs, ils restent enracinés à la Côte-Nord. On pleure tous quand on perd notre jouet, notre suce, ou notre doudou préféré, et c'est ce que la création du parc représente pour tant de personnes qui n'ont peut-être pas d'adresse à Tadoussac même, mais qui vivent plutôt dans un village environnant ou qui reviennent à chaque année pour se ressourcer et visiter leur famille.

Mais cela n'est pas seulement une perte pour eux. Les échanges et les liens entre les villages du secteur BEST sont si prévalent, comment un résident de Tadoussac va-t-il se sentir s'il désire aller marcher aux dunes avec son collègue de Sacré-Cœur, mais que celui-ci ne veut pas payer l'entrée? Qu'en est-il des familles qui se retrouvent pour les vacances, mais dont seulement la moitié peut entrer au parc sans frais? Cela sera la réalité pour plusieurs, incluant moi-même. La région est déjà remplie de parcs dont il faut payer l'entrée : Cap-Bon-Désir, Baie-Sainte-Marguerite, Centre de Découverte du Milieu Marin... Et je le sais par expérience, les frais d'entrée vont invariablement changer notre accès et notre relation avec l'endroit. Comme avec la Baie-Sainte-Marguerite, les dunes deviendrons un endroit que l'on visite une

fois pendant l'été, plutôt qu'un endroit où l'on peut prendre une marche le soir, s'arrêter pour une bouffé d'air marin, ou se retrouver pour un pique-nique ou pour l'observation de mammifères marins ou d'oiseaux.

Je comprends que les infrastructures proposées et la gestion du parc demande des ressources, mais je crois aussi que la nature devrait être gratuite. La mission du ministère et des parcs nationaux est de préserver des territoires naturels afin que la population puisse en profiter et participer à des activités de récréation. Ces opportunités ne devraient pas être limitées pour nos ressources financières. Je me lève contre le Règlement sur les parcs en entier quand je demande une révision des frais d'entrée dans les parcs nationaux pour les Québécois. Il y a d'autres moyens de financer ces parcs que de faire payer l'entrée : faire payer pour des activités spécifiques, demander des donations, vendre des marchandises, ou encore introduire un tarif ou une taxe pour les touristes – en Nouvelle-Zélande par exemple, tout visiteur étranger paye une taxe lors de leur entrée au pays, pour soutenir la conservation du territoire.

Je doute que cette consultation mènera à une révision des frais d'entrée pour les parcs nationaux à travers le Québec, mais j'espère qu'il y aura discussion pour ce parc en particulier. Au minimum, tous les gens du secteur BEST et leurs invités devraient avoir un droit d'accès au parc.

Sur ce, je vous remercie pour votre temps et votre considération, et je termine par vous rappeler que les dunes ne vont nulle part : ce n'est jamais une mauvaise idée de prendre plus de temps pour consulter la population locale, mieux comprendre les enjeux, et analyser les impacts potentiels. Je vous souhaite tout le courage, la lucidité, la sagesse et l'intégrité nécessaires pour faire les bons choix à travers le développement de ce projet, et j'ai hâte de voir la suite!

Au plaisir,

Chloé Warren